



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radars

Question écrite n° 110098

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la politique de sécurité routière. Le quatrième comité interministériel de la sécurité routière de la mandature marque une offensive sécuritaire. Les excès de vitesse de plus de 50 km/h seront qualifiés juridiquement, dès la première infraction, de délit. Les avertisseurs de radars seront interdits. Les panneaux indiquant la présence de radars fixes seront supprimés et les cartes d'implantation des radars ne seront plus rendues publiques. 1 000 nouveaux radars seront déployés d'ici à la fin de l'année 2012 et toute alcoolémie supérieure à 0,8 g/l sera sanctionnée par le retrait de 8 points, contre 6 actuellement. Enfin, tenir en main le téléphone en conduisant sera sanctionné plus sévèrement, avec une contravention de 4e classe (au lieu de 2e classe), donnant lieu à un retrait de trois points du permis de conduire au lieu de deux. Il lui demande quelles mesures relèvent du domaine législatif et quel sera le calendrier d'examen au Parlement. Il lui demande également, en lieu et place de cette politique répressive qui entraînera plus de déviances et de contournements des règles, s'il compte mener une politique qui réponde aux enjeux que sont la prévention, la formation, l'entretien du réseau secondaire, la gratuité des autoroutes (axes routiers plus sûrs), la visibilité des forces de l'ordre et la lutte contre la somnolence au volant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110098

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5677

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)